

## Motion

Pour accorder la bourgeoisie yverdonnoise de manière posthume à Pauline Buisson, Samuel Buisson, et François Mida

---

Parmi les archives d'Yverdon-les-Bains se cache la stupéfiante histoire de 2 esclaves, François Mida et Pauline Buisson, qui sont arrivé-es en 1776 à Yverdon, dans les valises de leur maître de retour d'Haïti. Si François Mida n'a pas laissé de trace dans l'histoire de notre Ville, Pauline Buisson l'a doublement marquée. D'abord parce qu'elle était une sage-femme réputée, reconnue et demandée loin à la ronde, mais aussi pour avoir donné naissance à un fils, Samuel Buisson, qui n'a jamais obtenu de statut juridique. Les archives ont gardé de nombreuses traces des demandes faites par la veuve puis les descendantes et descendants de ce maître revenu des colonies pour faire accorder la bourgeoisie au fils de Pauline Buisson, en vain durant 40 ans. En 1832, à l'âge de 42 ans, il meurt à Yverdon, apatride et dans la misère, et on imagine à peine dans quelles conditions il a du vivre, ou plutôt survivre, face à une population et des autorités yverdonnoises aux valeurs bien différentes des nôtres aujourd'hui.

De nombreux courriers sont échangés entre les membres de cette famille et les autorités bernoises puis yverdonnoises. Les réponses des autorités d'alors sont empreintes d'un racisme, d'un sexisme et d'un manque d'humanité qui fait aujourd'hui frémir. Ni la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, ni la création du canton de Vaud en 1803 avec sa devise *Liberté et Patrie*, ni l'abolition de la traite des Noirs au Royaume-Uni en 1807, puis en France en 1815, n'y ont rien changé, les autorités yverdonnoises sont restées inflexibles.

Cette histoire pourrait paraître anecdotique, mais je pense qu'elle ne l'est pas. La Suisse a joué un rôle dans l'histoire de l'esclavage et elle peine à le reconnaître et à faire la lumière sur ses responsabilités. Je pense qu'il est important que les familles, les industries, et les collectivités publiques concernées effectuent leur travail d'introspection et de réparation. Yverdon n'a sans doute pas joué de rôle direct, mais l'attitude des autorités de l'époque dans cette affaire demande d'être évaluée et une réparation, même posthume me semble aujourd'hui opportune, et même nécessaire. C'est pourquoi j'aimerais proposer à la Municipalité d'inviter le Conseil communal à un acte collectif et symbolique.

Vous l'aurez compris, la présente motion fait suite à ma question du 7 mars dernier à laquelle la Municipalité a répondu qu'il s'agissait d'une compétence du Conseil Communal, selon l'article 64 de la LDCV et que pour y répondre, il fallait passer par une Motion.

Par cette motion, j'invite donc la Municipalité à présenter au Conseil communal une proposition pour que la bourgeoisie yverdonnoise soit accordée de manière posthume à Pauline Buisson, Samuel Buisson, et François Mida.

Sophie Mayor, le 18 avril 2024

Sources :

<https://www.yverdon-les-bains.ch/votre-commune/histoire-archives/affaire-buisson>

<https://www.24heures.ch/1776-un-yverdonnois-revient-des-colonies-avec-ses-esclaves-919464063188>